Diplôme d'Université - ART-THERAPIE

Formation continue à l'université



Diplôme d'Université
Art-thérapie

L'art-thérapie s'adresse aux personnes qui souffrent de troubles de l'expression, de la communication ou de la relation. L'indication en Art-thérapie est proposée par un médecin d'un commun accord avec les patients sensibles aux arts (musique, peinture, sculpture, danse, théâtre, mime, calligraphie, etc.). L'art-thérapeute sait établir un protocole de prise en charge thérapeutique (objectif thérapeutique, évaluation...) et mettre en œuvre des moyens adaptés.
La formation proposée, orientée vers l'évaluation et la recherche, a pour objectif de compléter les acquis professionnels par une formation universitaire et est validée par le Diplôme d'Université d'Art-thérapie, référence internationale dans son domaine.

Objectifs :

- La formation est orientée vers l'exploitation du potentiel artistique dans une visée humanitaire et thérapeutique. Elle inscrit cette discipline dans une démarche scientifique de haut niveau.
- L'objectif est d'assurer la bonne gestion d'ateliers d'Art-thérapie orientée vers des postes à responsabilité et de répondre aux nouvelles exigences professionnelles.

Conditions d'admission

- La candidature doit être déposée en ligne (prévoir un CV et une lettre de motivation).

CANDIDATURE EN LIGNE www.formation-continue.univ-tours.fr

le DU d'art-thérapie suivi indépendamment d'une formation axée sur les fondements et les applications méthodologiques de l'art-thérapie moderne, ne permet pas de revendiquer le statut d'art-thérapeute »

Conditions d'inscription :

- les diplômés Master II ou équivalence dans les secteurs sanitaires, sociaux, éducatifs,
- les médecins,
- les étudiants en pharmacie (dernière année), les étudiants en médecine (internat), les élèves en fin de formation de responsables d'institutions de soins, structures médico-sociales et éducatives,
- les personnes ayant obtenu le titre d'art-thérapeute de l'Afratapem,
- les professionnels ayant des responsabilités dans les lieux de soins et les centres sociaux, socio-éducatifs, médico-sociaux ou éducatifs, titulaires d'un diplôme de niveau II et 2 années minimum dans un poste à responsabilité,
- Autres profils : sur étude du dossier.

Dans tous les cas, le candidat doit justifier de connaissances en Art-thérapie équivalentes à la certification Afratapem. Toutes les inscriptions et équivalences doivent obtenir l'accord de la commission pédagogique et scientifique.

4 sessions de 3 jours (84 heures)
Stage en milieu sanitaire et social (70 heures)
Soit 154 heures au total
Groupe de 25 personnes maximum

Lieu de formation :
UFR de médecine de l'université de Tours
10 boulevard Tonnellé à Tours

Formation de mars à août 2019

Renseignements et inscriptions : Lara VAN HAUWE au 02.47.36.63.17 lara.vanhauwe@univ-tours.fr

Tarif 2018/2019 : 1 380 € nets

université de TOURS | Faculté de médecine

Programme :

- **Module 1 : Art Thérapie : rappels généraux**
  Du 5 au 7 mars 2019
  - Présentation générale de l'Art-thérapie
  - Exigences méthodologiques scientifiques
  - Rédaction d'un article scientifique (généralités)
- **Module 2 : Protocoles thérapeutiques**
  Du 2 au 4 avril 2019
  - Indications en Art-thérapie
  - Présentation scientifique d'une étude de cas
  - Présentation des thèmes d'articles par les stagiaires
- **Module 3 : Fondements et recherche scientifique**
  Du 4 au 6 juin 2019
  - Épistémologie artistique
  - Évaluation en Art-thérapie
  - Présentation des plans d'articles
- **Module 4 : Législation et repères administratifs de la profession - Du 9 au 11 juillet 2019**
  - Législation se rapportant à l'Art et à l'Art-thérapie
  - Règles statutaires de la profession
  - Assurances et déontologie professionnelle
  - Exposé oral des articles par les stagiaires

Validation :

- Assiduité aux différentes sessions,
- Validation du stage pratique par le directeur de stage,
- Rédaction d'un article scientifique ou administratif de 7 pages normes à publication et à communication sur un projet spécialisé,
- Présentation orale devant un jury de 2 personnes minimum présidé par le responsable universitaire ou scientifique du diplôme universitaire.

INTERVENANTS

Responsable pédagogique :

- **Pierre CASTELNAU,** Professeur à l'université de Tours, Praticien Hospitalier au CHRU de Tours.

Co-Responsable :

- **Fabrice CHARDON** - Directeur de Recherches et Directeur Pédagogique à l'Ecole d'Art-thérapie de Tours - AFRATAPEM

L'équipe pédagogique est composée d'universitaires et d'art-thérapeutes professionnels.

Service de Formation Continue
60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr
Tél. : 02 47 36 81 31

Informations mises à jour le 10 janvier 2019 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent à l'année universitaire 2018-2019. Vous pouvez consulter les Conditions Générales de Vente (CGV170706) sur le site Internet de la formation continue.